

LANGUES NATIONALES ET COHÉSION SOCIALE AU TCHAD

Ali MOUSSA

(drmousali901@gmail.com)

Université de N'Djaména

Aziber Adam AZIBER

(aeibera@yahoo.fr)

Université Adam Barka d'Abéché (Tchad)

Fatimé PAMDÉGUÉ

(pamdeguefatime@yahoo.fr)

Université de N'Djaména (Tchad)

Centre des Études des Langues du Tchad (CELT)

Laboratoire de Recherche de la Faculté des Langues, Lettres,

Arts et Communication

Université de N'Djaména.

Résumé :

Le Tchad est pays d'une grande hétérogénéité linguistique et culturelle. La diversité de langues nationales peut être des atouts dans le processus de règlement des conflits et de la cohésion sociale. C'est ainsi que la langue occupe une place de choix dans les systèmes de communication sociale et de la cohabitation de plusieurs groupes ethniques. En effet, grâce aux locuteurs des différentes langues, les leaders religieux, les chefs coutumiers, les enseignants-chercheurs, les étudiants, les agents de sécurités et les personnes ressources, les langues nationales sont omniprésentes dans le règlement des conflits interethnique et contribuent à la cohésion nationale. Les principales langues constituent un instrument de communication et d'identification, de renforcement de l'unité nationale et de la cohésion sociale. Cependant, l'arabe dialectal tchadien même langue véhiculaire dans le règlement des conflits intra-communautaires. Les alliances interethniques et sociolinguistique qui facilitant les échanges dans le cadre de la résolution des conflits intercommunautaires et dans la réconciliation nationale. C'est ainsi que les chefs traditionnels et religieux usent davantage de ce moyen dans les arrangements et résolutions de différends. Malgré, les apports de la diversité linguistique et culturelle du Tchad, la politique linguistique de l'État ne favorise pas la promotion et la valorisation des langues nationales. Par le fait qu'aucune mention de la langue nationale n'est faite dans les différentes constitutions ou dans les discours officiels.

Mots-clés : *Langues nationales, cohésion sociale, politique linguistique, conflit, réconciliation / règlement et identité nationale.*

SUMMARY

Chad is a country of great linguistic and cultural heterogeneity. The diversity of national languages can

be an asset in the process of conflict resolution and social cohesion. This is why speech occupies such an important place in social communication systems. The aim of this study is to analyze the importance and/or socio-cultural contributions of linguistic diversity. The field surveys are based on the analysis of primary data collected from stakeholders. The study revealed that of those surveyed considered Chad's main languages to be an instrument of communication and identification, strengthening national unity and social cohesion.

Thus, traditional and religious chiefs make greater use of this means in settling and resolving disputes. Despite the contributions of Chad's linguistic and cultural diversity, the of respondents confirm that the State's language policy does not encourage the promotion and enhancement of national languages. In fact, there is no mention of the national language in the various constitutions or in official speeches.

Key words : *National languages, social cohesion, language policy, conflict, reconciliation/settlement and national identity.*

Introduction

Le Tchad est un pays d'une grande hétérogénéité linguistique et culturelle. Les faits coloniaux ont considérablement désagrégé un environnement socioculturel des Tchadiens. L'accession de ce pays à l'Indépendance en 1960 lui offrait l'occasion de démêler l'écheveau des réfutations sociales, des disparités régionales, ethniques et des tensions internes. Aujourd'hui, le développement et la cohésion sociale du Tchad devaient passer par une revalorisation des langues tchadiennes, véritable levier de l'union et de l'unité nationale. Car ces langues permettent le renforcement du vivre ensemble, la construction d'une cohésion sociale idéale de développement.

En effet, après l'obtention des indépendances le Tchad s'est fixé pour objectif commun la reconstruction de l'identité culturelle nationale afin d'installer les rails du développement. C'est dans ce sens, pour des besoins d'ordre politique et administratif que le Tchad a opté pour l'officialisation des langues étrangères héritées de la colonisation (français, et arabe littéraire, décrétant ainsi la mort des langues tchadiennes.

De nombreux actes politiques seront menés pour essayer de créer une dynamique sociale et promouvoir la cohésion sociale et le développement. Seulement, les récentes crises qui ont secoué ce pays et mis à mal la cohésion sociale sont venues rappeler que l'adhésion active des populations tchadiennes à une idée constructive et harmonieuse de la nation n'est pas encore acquise. La langue comme fait social et de culture est l'objet de multiples représentations individuelles, collectives, positives ou négatives, au gré des besoins et intérêts et du contexte social

et historique. Le Tchad qui a retenu notre attention se justifie à travers les interrogations suivantes :

- Comment les langues nationales peuvent-elles contribuer à la consolidation des liens entre les Tchadiens et servir à la réconciliation prônées dans le discours officiel ?
- Quelle est l'importance des langues nationales dans la cohésion sociale et dans le développement du Tchad

Cet article prend en compte les politiques linguistiques du Tchad, soulignant combien la place encore marginale des langues nationales dans l'univers linguistique de ce pays constitue un frein à la protection, à la promotion de la diversité culturelle et à la cohésion sociale.

Pour répondre à ces multiples questions, nous partirons d'abord des conflits politico-militaires, des guerres civiles, des conflits éleveurs-agriculteurs, puis montrerons son impact négatif dans la consolidation de l'unité nationale des populations tchadiennes et enfin, indiquerons la nécessité de ces dernières dans l'instauration d'une cohésion sociale pour contribuer au développement du Tchad.

1. Bref aperçu sur le paysage linguistique tchadien

Le Tchad, comme la plupart des pays africains, est un pays plurilingue. Il présente l'une des situations les plus fragmentées d'Afrique du fait non seulement de l'importance numérique des langues représentées, dont cent trente et un (131) langues locales et deux (2) officielles (français et arabe littéraire), mais aussi de la variété exceptionnelle des familles auxquelles appartiennent ces langues. (KHIDIR.F. Z. 2017 : 98). Le territoire tchadien se situe en effet au confluent de trois grands phylums linguistiques sur les quatre que compte le continent : le phylum Nilo saharien, le phylum Afro-asiatique et le phylum Niger-Congo. Alors que selon les mémoires soutenus au Département de Sciences du Langage, avance un nombre de 144 langues parlées au Tchad, et la SIL dénombre 133 langues. En réalité, le nombre exact de ses langues n'est toujours pas précis. Il faut, en effet, une description dialectologique plus fine pour pouvoir clarifier la situation linguistique du pays.

Quoi qu'il en soit, nous maintiendrons dans ce travail le nombre des

langues tchadiennes autour de la centaine en attendant que des enquêtes complémentaires viennent les affiner définitivement.

2. Cadre théorique de référence

L'étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique des contacts de langues et cultures et cohésion sociale. Selon U. Weinreich (1953), le contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de langues influence le comportement langagier d'un individu. Cette situation de contact linguistique suscite des attitudes et comportements des langues dont les motivations sous-jacentes pourraient se rapporter au contexte sociopolitique et communicationnel.

2.1. Cadre méthodologique

Nous avons emprunté la méthode micro-sociolinguistique c'est-à-dire qualitative. Elle met en branle l'interactionnisme dans le but de recueillir des données sur l'utilisation des langues le cadre dans de règlement des conflits entre les différentes communautés linguistiques. À ce niveau, des entretiens individuels ont également été conduits auprès des acteurs représentatifs impliqués dans des programmes de stabilisation / renforcement de la paix / promotion de la cohésion sociale. Cet article se base sur des données collectées à N'Djamena par le biais d'interviews avec les acteurs représentatifs selon les corporations ainsi qu'avec de personnes ressources et à travers des observations sur l'utilisation des langues nationales utilisées par les différents acteurs représentatifs au plan national.

2.2. La population cible

La population cible représente l'ensemble des acteurs présents dans notre champs d'étude. Il s'agit de personnes ressources censées nous fournir des informations relatives à notre préoccupation. Cette diversité de sources d'information nous permet d'appréhender, non seulement la représentation que les gens ont des langues en présence, mais aussi la qualité de la cohabitation de celles-ci au Tchad ainsi que les conséquences qui en découlent.

2.3. L'échantillonnage

Nous avons fait recours à un échantillonnage tantôt aléatoire,

tantôt par choix raisonné. Ainsi au regard de leurs responsabilités respectives, ont été retenus les responsables administratifs, d'association et les leaders coutumiers-religieux, des chercheurs, des étudiants et des personnes ressources. Au compte des différentes communautés linguistiques, nous avons enquêté cent vingt(120) personnes dont trente (30) Chefs de races, vingt (20) leaders religieux (musulmans et chrétiens), vingt-cinq (25) représentants des agriculteurs, vingt-cinq (25) représentants des éleveurs, dix (10) des commerçants et dix (10) Agents de commandement et de sécurité : (polices, brigades et autres). Toutes ces personnes ont le statut de représentant dans le groupe du répondant selon sa corporation sociale et elles sont résidentes à N'Djamena. L'enquête s'est déroulée respectivement à N'Djamena dans des différents lieux suivants : la palabre de la Coordination des Chefs de races chargée de la résolution pacifiques des conflits intercommunautaires dans tout le territoire nationale, sise au quartier Boulama Tom, le siège des acteurs religieux, le bureau des commerçants de bétail au marché de Zafay, le siège des commerçants vendeurs de mil au marché Karkaldjié et les autres enquêtés dans leurs lieux de servie.

2.4. Outils et méthodes de collecte des données

Pour faciliter l'accomplissement de cette étude, nous nous sommes servi des méthodes, des outils et techniques ci-après :

La méthode sociolinguistique : elle nous a servi de mettre en relation les comportements linguistiques et les facteurs sociaux. En d'autres termes, comprendre les comportements des répondants sur l'utilisation des langues nationales dans le cadre de la réconciliation et de développement.

- La technique documentaire : grâce à elle, nous avons réussi à réunir quelques documents physiques et virtuels utiles (lois, décrets, livres, revues et articles) pour la confection de ce travail ;

Et l'entretien : nous a servi de recueillir quantité d'informations utiles à notre étude et a donné l'occasion est donnée aux interviewés de s'exprimer le plus librement possible sur leurs opinions des langues, les mécanismes de règlements et les alliances dans les résolutions des conflits au Tchad, leurs préférences ainsi que les raisons qui les sous-tendent.

2.5. Analyse des données

Après la réalisation de tous les entretiens, les guides d'entretien

sont d'abord rassemblés et codifiés, puis dépouillés manuellement. Ce processus permettait l'isolement de chaque entretien afin d'en faciliter les analyses. Ensuite, nous avons fait le regroupement des informations par thèmes, car c'est une opération qui a pour but de structurer les récits et de dégager la fréquence des thèmes manifestes repérables dans les récits.

3. Cadre définitionnel des concepts : langue, langue nationale, langues véhiculaires

Il nous importe de définir le concept de langue pour préciser ce qu'on appelle langue nationale et langue véhiculaire.

3.1. Langue

TRAORE.D. (2017 : 5) définit : « *la Langue est un outil de communication/ un puissant moyen pour disséminer connaissances et les idées. Langue et Communication sont également essentielles pour réaliser des transformations sociales* ». La langue est donc, comme le souligne ABIA ABOA. A.L. (2012 : 2) :

L'instrument privilégié de la communication. Elle est ce qui permet à l'homme de se mettre en rapport avec les autres, d'échanger et de vivre avec eux, d'agir sur eux, de s'intégrer ou de s'opposer à eux, de s'informer, de s'instruire, d'exprimer ses sentiments, ses craintes, ses souhaits, d'appréhender le monde extérieur et de jouer un rôle social.

ALIO.K.(1997 : 5) justifie que : « ... *promouvoir et développer les langues nationales, c'est contribuer à l'éveil et à l'épanouissement du citoyen, agent central du développement, lui créant ainsi les conditions nécessaires pour sa participation effective à la gestion des affaires de l'Etat* ». En tant qu'instrument de communication, la langue est un facteur de rapprochement entre les individus, de lien, d'intégration voire de cohésion sociale. C'est dans ce sens TRAORE.D.(2017 : 5) justifie que « *la Langue est un outil de communication/ un puissant moyen pour disséminer connaissances et les idées ...* ».

3.2. Langue nationale

GIBLIN. B. (2002 : 8) a repris cette idée Rosière. S, 2008 : 167) selon lui, : «

C'est la langue nationale qui permet l'unification d'un territoire, partant du principe que c'est elle qui permet la communication et

l'intercompréhension à quasiment toute la population d'un pays donné. Elle est généralement une langue véhiculaire à laquelle on accorde un statut : c'est la « consécration constitutionnelle de son existence au sein d'une communauté intégrée dans l'État »

BAGGIONI. D. (1997 : 108) justifie que : « *Une langue nationale est ainsi l'emblème d'une nation au même titre qu'un drapeau, étant donné que tous deux rentrent dans la construction de l'unicité d'un peuple. Elle représente une nation, ce n'est pas quelque chose de donné et le besoin de préservation est constant* ».

Suivant cette logique de pensée, nous considérons que la langue nationale est un moyen de renforcement de l'unité nationale et de la cohésion sociale d'un pays et aussi un moyen de rapprochement entre les individus ayant les mêmes souvenirs historiques. Car, c'est à travers la langue africaine que l'Union africaine tant recherchée par les intellectuels africains peut se réaliser pleinement.

3.3. Les langues véhiculaires

Selon J. L. Calvet (1997 : 289) « *une langue véhiculaire est une langue utilisée pour la communication entre locuteurs ou groupes de locuteurs n'ayant pas la même première langue* ». Nous constatons au Tchad dans les grandes villes tchadiennes c'est seul l'arabe tchadien est utilisé entre les locuteurs des différentes communautés linguistiques du Tchad. C'est la raison pour laquelle il est considéré comme langue utilitaire *sine qua non* pour favoriser la cohésion sociale. En effet, alors que l'arabe dialectal s'impose comme langue majoritaire parlée par au moins plus 60% de la population. Les autres langues sont considérées comme des langues communautaires, provinciales et interprovinciales.

Mais selon FADOU L. KHIDIR. F. Z. (2017 : 108) confirme au Tchad « *Les langues vernaculaires ont été délaissées au Tchad. Or, nul n'ignore que les langues nationales jouent un rôle capital, surtout dans la formation des enfants dans les cycles d'apprentissage* ».

D'après les critères ci-dessus, les langues nationales autrement désignées comme langues vernaculaires peuvent être définies comme langues utilisées quotidiennement par la communauté linguistique tchadienne. Cet arabe tchadien peut être employé pour communiquer dans différentes situations entre les locuteurs tchadiens.

4. Langue et unité nationale

L'unité d'un peuple, d'une nation ou d'un continent basée sur les langues officielles d'origines étrangères est précaire. Et il n'y a pas non plus de développement dans la division. Si les Tchadiens avaient officialisé leurs propres langues d'origine, il n'y aurait pas eu certainement de crise ou de conflit francophone ou arabophone. Ce cri de détresse est d'une importance capitale pour situer la place des langues face aux défis néocolonialistes dont est victime le continent noir en général et le Tchad en particulier.

4.1. Le vivre-ensemble à travers les langues

Le Tchad est un et indivisible, tel est le slogan politique pour témoigner et renouveler le sentiment du vivre-ensemble des Tchadiens et leur attachement à l'unité nationale malgré la diversité linguistique et culturelle qui les caractérise. Cependant, ces langues sont négligées à cause des langues officielles (arabe et français), qui, en réalité, ne sont nullement des langues propres aux peuples tchadiens. Comme l'affirme TOURNEUX. H. (2008 : 8.) : « [...] *il n'y a pas de différence de nature entre les langues ; il n'y a pas qui soit plus faibles, et d'autres mieux faites pour exprimer la pensée* ». L'auteur nous justifie que toutes les langues peuvent servir au développement. Les langues africaines ne sauraient faire l'exception.

4.2. La langue comme outil d'intégration

Les sociolinguistes décrivent le rôle de la langue comme facteur indispensable dans le processus d'inclusion sociale. « *Le rôle de la langue est davantage à penser comme un élément d'un système visant à l'aide des individus en situation d'immigration et d'intégration à tenir une place qu'ils auront choisie dans la société d'installation* » CALINON.S.A. (2013 :30- 31).

4.3. La langue gage de cohésion sociale du développement endogène

La multitude des langues est bénéfique pour le peuple parce que connaître plusieurs langues est source de cohésion sociale, de développement dans plusieurs domaines comme le commerce qui est un des éléments importants de rassemblement et de développement. Le commerce est mieux facilité et prospère si l'on parle plusieurs langues.

En effet, plusieurs relations sont issues du frottement de la population pour les échanges. La langue dans ce cas est un outil très efficace pour acquérir et /ou vendre ses marchandises. La langue dans ce cas est un outil très efficace pour acquérir et /ou vendre ses marchandises.

5. La cohésion sociale

La Stratégie de cohésion sociale révisée, approuvée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 31 mars 2004 : définit la cohésion sociale : « *C'est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation. Une société cohésive est une communauté solidaire composée d'individus libres poursuivant des buts communs par des voies démocratiques* » (Conseil de l'Europe, 2005 : 40).

Selon Un rapport du PNUD (2009 : 16) sur la cohésion sociale dans le contexte de la promotion de la sécurité communautaire a constaté que « *la cohésion sociale est une question de tolérance et de respect de la diversité (en termes de religion, d'origine ethnique, de situation économique, de préférences politiques, de sexualité, de genre et d'âge) – tant au niveau institutionnel qu'individuel* ». Les concepts liés à la cohésion sociale, tels que la réconciliation, le règlement sont tout aussi importants à comprendre et à mesurer dans le pays qui sorte d'un conflit. De ce fait, la cohésion sociale est l'expression du vivre ensemble dans le respect de l'autre.

5.1. La cohésion sociale gage du développement endogène

La multitude des langues est bénéfique pour le peuple parce que connaître plusieurs langues est source de cohésion sociale, de développement dans plusieurs domaines comme le commerce qui est un des éléments importants de rassemblement et de développement. Le commerce est mieux facilité et prospère si l'on parle plusieurs langues. En effet, plusieurs relations sont issues du frottement de la population pour les échanges. La langue dans ce cas est un outil très efficace pour acquérir et/ou vendre ses marchandises. La langue dans ce cas est un outil très efficace pour acquérir et/ou vendre ses marchandises.

6. Législation linguistique au Tchad

À toutes les grandes étapes de l'histoire du Tchad, les textes majeurs des lois n'ont mentionné quelques choses sur l'usage des langues,

leur attribuant un statut soit de langue nationale ou officielle. Aucune langue nationale n'a été hissée au statut de langue nationale. Cependant les constitutions de 1996, 2005, 2018 et autres en son article 9 stipule que les langues officielles du Tchad sont le français et l'arabe. La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales. L'État tchadien n'a jamais voulu s'incarner dans une seule langue tchadienne et a toujours eu une politique consistant à favoriser l'identification de l'individu avec son groupe ethnique. Une politique linguistique devrait être équitable, c'est-à-dire respecter les droits linguistiques et les lois du marché linguistique. Une politique linguistique devrait être équilibrée c'est-à-dire respecter les droits linguistiques et les lois du marché linguistique. Selon ABOLOU, C.R. (2008 : 64) « *Une politique linguistique adéquate est une politique qui respecte les droits linguistiques des individus ou des communautés linguistiques. Les droits linguistiques sont intimement liés aux droits de l'homme* ».

6.1. La politique linguistique

Nous insinuons par-là que cette politique linguistique qui voulait promouvoir les langues tchadiennes n'a jamais été efficace et claire. La question ne sera « remise sur le tapis » qu'avec l'avènement de la Conférence Nationale Souveraine de 1993. Mais là, encore la déception était au rendez-vous. En effet, les attentes des Tchadiens, en matière de choix des langues et dans bien d'autres domaines, ne seront toujours pas comblées, malgré les espoirs qu'ils avaient en l'avènement de cette Conférence Nationale Souveraine de 1993 qui voulait apporter un certain nombre de réformes dans les différents secteurs du pays (politique, économique, sociale, culturelle et éducatif...). Il est à remarquer à quel point le référentiel prône l'intégration des langues étrangères. Notons que, grâce à la multitude de langues, le Tchad arrivait à inculquer des valeurs nobles à ses fils, telles que le respect mutuel, la solidarité, le droit d'aînesse, la fraternité... gage de stabilité et de cohésion sociale. C'est sans doute au vu de toutes ces incohérences qu'AFELI KOSSI. A. (1996 : 12) écrit :

La politique officielle favorable aux LN se révèle ainsi sous son vrai jour : un vernis dont celles-ci sont lustrées, un discours purement démagogique. On eût pu espérer que la nouvelle Constitution issue du processus de démocratisation au début des

années 90 aurait défini un statut pour les langues africaines. Il n'en fut rien.

L'auteur démontre qu'en Afrique les politiques linguistiques ne précisent le statut et l'importance des langues nationales. Les politiciens ne font que discours sans intention réaliste.

POMMEROL.J. (1997 : 71) confirme qu'au Tchad les langues nationales ne sont évoquées dans les textes constitutionnels qu'à partir de 1978 au prix de négociation entre mouvements politico-militaires. La Charte Fondamentale de la République de 1978 proclame ainsi que la langue arabe sera la deuxième langue officielle et reconnaît la valeur et l'intérêt éducatif des autres langues du Tchad. La recherche et l'étude des autres langues nationales seront poursuivies et encouragées afin de les rendre fonctionnelles.

6.2. La fonction de l'Etat dans la cohésion sociale

La fonction de la nation est donc de garantir la cohésion sociale et de faire respecter l'autorité de l'État. Le fait de masquer les conflits d'intérêts qui opposent les classes sociales selon leur position a contribué à une remise en cause de cette notion.

Parmi les facteurs homogènes, la langue est l'expression la plus éclatante de la nation. L'État doit promouvoir de toutes les langues en présence au Tchad.

6.3. Rôle de la société civile

Les organisations non gouvernementales sont considérées depuis peu comme des partenaires privilégiés de l'État en ce qui concerne la lutte contre l'exclusion sociale. Les acteurs de terrain (les ONG) peuvent donc identifier et répondre aux nouveaux besoins sociaux et ainsi jouer un rôle complémentaire à celui des pouvoirs publics. Plus globalement, les associations sportives, culturelles, sociales... constituent autant de maillons forts de la cohésion sociale.

7. Les mécanismes de règlement des conflits et les alliances interethniques : accords entre les chefs des races à travers les langues locales

Au Tchad comme partout en Afrique, il existe plusieurs systèmes traditionnels de règlement des litiges, les plus répandus étant la palabre

et la médiation par les groupes sociaux à travers les langues véhiculaires du pays. Ces systèmes traditionnels (mécanismes et alliances) constituent incontestablement des atouts dans la culture de cohésion sociale et de paix que recherche la médiation, mais aussi des faiblesses qu'il ne faudrait pas occulter.

7.1. La coordination des chefs de races du Tchad

La Coordination des chefs de races pour la résolution pacifique des problèmes sociaux intra-communautaires dans tous les territoires tchadiens. Elle regroupe l'ensemble des chefs des ethnies du pays. Elle a pour but d'instaurer une résolution pacifique des conflits entre les différentes linguistiques. En matière judiciaire, les chefs traditionnels et disposent du pouvoir de conciliation des parties selon les principes d'alliances.

7.2. La tradition orale

Pour BOPDA. T.A.M. et NGAMGNE. A.L. (2008 : 41) « *L'oralité a constitué le caractère principal du développement et de la vitalité des langues africaines pendant des millénaires. La langue a été le premier moyen de communication et de diffusion de la culture en Afrique* ». À ce titre, le rôle social des sages, véritables chantres de la tribu, a été considérable. La langue a également une fonction de liaison et de relation. Ce type d'échange généralement mené en langue locale pour les règlements de conflits, se déroulent sous un arbre, généralement un baobab, en plein cœur du village. BIDIMA. J.G. (1997 : 6). La palabre est un cadre libre d'expression politique et sociale qui vise à permettre une gestion à la fois collective et démocratique de la collectivité, etc. Elle constitue une donnée fondamentale des sociétés africaines et l'expression la plus évidente de la vitalité d'une culture de paix. La tradition orale occupe une place de choix dans les systèmes de communication sociale : L'art de convaincre, « *L'élégance langagière, prélude à la quête de vérité collective par le fait d'un bon usage de la parole civilisée* » (AMOA 2003 : 47), sont des instruments essentiels dans le dispositif traditionnel de règlement des conflits.

7.3. La médiation par les groupes sociaux

Dans certaines communautés, en plus de la palabre, un autre mécanisme de règlement des différends existe : la médiation par les groupes sociaux eux-mêmes. En effet, en fonction du type de conflit, les

chefs coutumiers ou des races interviennent en qualité de médiateurs. L'enquête montre que les chefs coutumiers ont pour rôle d'œuvrer à la stabilité et à la cohésion entre leurs sujets. Déjà, en 2021, sous la transition militaire, tirait la sonnette d'alarme et appelant les politico-militaires à un Dialogue national inclusif et Souverain :

Si la paix n'est pas maintenue au Tchad, si la concorde civile vole en éclat, ce sera aussi la faute de ces hommes politiques. Qu'ils soient en charge de la transition militaire ou prétendants au pouvoir. Certains seront plus responsables que d'autres, mais ils auront donné la preuve de leur incapacité à observer les règles du jeu démocratique et civilisé, à faire prévaloir l'intérêt général (du pays et de la région) sur les appétits de pouvoir.

8. Les alliances interethniques : accords entre les chefs des races

Un autre aspect sociolinguistique important qui pourrait être exploré dans le message de résolution des conflits concernant notamment les alliances interethniques. AMOA.U. (2009 : 90) précise que : « *une alliance est un accord entre les personnes, des groupes. En ce sens, une alliance est un pacte inter-ethnique conclu entre les différents chefs de races du Tchad pour gérer les conflits suivant les us et coutumes et les barrières linguistiques* ». Ce qui explique le chef de race des tous les Kanembou du Tchad, Moustapha Maina : « *Cette alliance constitue une institution sociale qui permet de résoudre de façon durable des conflits inter-ethnique au Tchad* ». En effet, ces coalitions étaient, autrefois, des pactes conclus entre des peuples, des groupes sociolinguistiques et socio-ethnologiques, des familles ou lignages, des clans ou tribus, pour l'éducation à la tolérance quotidienne et à la cohésion sociale. Comme l'explique le Secrétaire général de Chef de race des Koukas Abdraman Adam : « *Les accords interethniques sont importants pour résoudre les conflits entre les différentes communautés tchadiennes, car nous avons en commun une seule langue d'intercompréhension (arabe dialectal tchadien)* ».

Elle définit l'intercompréhension comme « *le phénomène par lequel des locuteurs estiment qu'ils se comprennent, au moins partiellement, dans une chaîne de parlars mutuellement intelligibles* » (Blanche-Benveniste 2000 : 17).

ONGUENE ESSONO. L.M. (2015) a dit : « *pour cristalliser et analyser un peuple ou une nation, il faut lui dire le message dans sa langue* ». Les enquêtés souhaitent l'officialisation des accords interethnique pour faciliter le règlement et accompagner ces derniers dans la résolution des conflits

interethniques car il y a des chefs de races qui cachent souvent leur vraie identité quand il s'agit des questions liées aux dia. Certains chefs de races ne respectent pas cet accord, toujours il y a des difficultés de la part de ceux qui se voient puissants. Ce qui crée souvent un manque de sincérités entre la population.

8.1. Processus de règlement pour améliorer la cohésion sociale à travers les langues nationales

Au Tchad, les dialogues intercommunautaires réunissant les chefs des races et les religieuses dans le cadre d'un appel collectif à la paix, à la cohésion et au développement social se font en langues véhiculaires (arabe dialectal d'Abéché, de N'Djaména, et l'arabe de Bongor). Tous les règlements des conflits visent à rétablir les relations tendues entre les groupes ethniques et à changer les perceptions et les attitudes antagonistes des uns à l'égard des autres, grâce à un dialogue direct au-delà des clivages. En général, le règlement entre les groupes et entre les acteurs étatiques et ceux de la société civile a contribué à renforcer la cohésion, et a même permis d'aboutir à des accords visant à mettre fin à des hostilités directes et à régler les conflits locaux. La Plateforme de Coordination des Chefs de Race résidents souhaite aux responsables politiques efforts de parvenir à des accords de paix entre les communautés sédentaires d'agriculteurs et les éleveurs nomades à instaurer une coexistence pacifique entre les deux groupes.

9. Résultats

Il ressort de l'enquête terrain que les principales langues du Tchad constituent/favorisent :

- un instrument de communication et d'identification (95 %) contre 5 %;
- un moyen de renforcement de l'unité nationale et de rapprochement entre les individus des différentes communautés linguistiques (94) contre 6%;
- un facteur de cohésion sociale et gage du développement endogène 96 %.

En plus, les mécanismes de règlement de conflits et les accords interethniques sont facteurs sociolinguistiques importants. La législation linguistique au Tchad doit être réaliste dans la gestion des conflits. 95 %

des enquêtés témoignent que la politique linguistique de l'État ne favorise pas la promotion et la valorisation des langues nationales. Par le fait qu'aucune mention de la langue nationale n'est faite dans les différentes constitutions ou dans les discours officiels.

9.1. Les mécanismes de règlement des conflits à travers les langues locales

Pour les 88 % des enquêtés, l'arabe dialectal tchadien même langue véhiculaire dans le règlement des conflits intra-communautaires, 8% l'arabe de Bongor-français et pour 4 % l'arabe dialectal tchadien-français. Dans les mécanismes de règlement des conflits, au Tchad, comme ailleurs en Afrique, la tradition orale occupe une place importante.

Pour les 95 % des enquêtés, la parole occupe une place de choix dans les systèmes de communication sociale, car elle est l'art de convaincre, l'élégance langagière et prélude est l'arme pour les acteurs ; la quête de vérité collective part le fait d'un bon usage de la parole civilisée. Et pour les 5% ils ne sont pas prononcés.

Les enquêtes confirment que les langues nationales devaient être des instruments essentiels dans le dispositif traditionnel de règlement des conflits. Au Tchad, ces mécanismes sont l'œuvre des chefs traditionnels et religieux qui cherchent à travers « l'arbre à Palabre » des arrangements. L'enquête montre que les mécanismes de la médiation (ou de règlement) traditionnelle et leurs effets s'éclaircissent à travers la langue commune prise par tous les acteurs (arabe dialectal) justifient nos répondants.

9.2. Les alliances interethniques : accords entre les chefs des races

Pour l'ensemble (100%) de nos enquêtés, il existe des alliances interethniques qui constituent un aspect sociolinguistique important qui facilite :

- le message dans le cadre de la réconciliation nationale ;
- le message dans la résolution des conflits intercommunautaires.

90% confirment que ces alliances fonctionnent normalement. Elles constituent une base pour gérer les différents conflits dans notre pays, et par contre, les 10% notent que certains chefs de races ne respectent pas les principes pour des raisons diverses. En effet, ces coalitions sont des pactes conclus entre :

- les peuples, des groupes sociolinguistiques /socio-ethnologiques, des familles ou lignages, des clans ou tribus.
- les locuteurs issus des couches sociales différentes, pouvant s'ériger en obstacles face aux mémoires de conflits qui renforcent la stigmatisation et les préjugés au sein de la société.

S'il y a un conflit dans un groupe ethnique, on fait toujours appel à un chef de races allié pour résoudre le problème (Azaki le Président de la Coordination des chefs de races du Tchad). Pour 98% de nos enquêtés, ces accords serviront une éducation, une leçon à la tolérance, à la cohésion sociale. Ces accords interethniques sont importants pour résoudre les conflits entre les différentes communautés tchadiennes, car ils ont en commun une langue d'intercompréhension-interethnique-intercommunautaire (arabe tchadien). De ce qui précède, l'arabe dialectal tchadien est la clé de la participation à la cohésion sociale pour tout individu vivant au Tchad. Il est l'outil indispensable d'une communication équitable, et donc une condition essentielle pour l'intégration et pour la cohésion sociale. La langue n'est cependant pas uniquement un moyen de communication mais aussi un bien culturel qui s'exprime dans la poésie et la littérature et qui permet l'accès à la culture et à la société.

9.3. Rôle de l'éducation

Les répondants insistent sur le fait que l'éducation joue un rôle dans la cohésion en nous confirmant qu'elle facilite une compréhension mutuelle du passé des conflits et favorise la tolérance et la transformation de la société grâce aux pratiques des enseignements coopératives et démocratiques pour placer les apprenants, futurs cadres de demain, au centre du processus d'apprentissage et de cohésion sociale. Ce qui correspond à l'idée de BUCKLAND.S. (2016 : 54) :

L'éducation peut constituer une barrière à la culture de la violence qui s'institutionnalise suite à des conflits de plusieurs années dans une société ainsi qu'aux origines desdits conflits, en offrant des compétences et des outils de base pour la résolution des problèmes interpersonnels pouvant se transformer en conflit sociétal. A ce titre, le système éducatif peut être une opportunité de prévenir les conflits et faciliter en même temps la redynamisation des rapports sociétaux paisibles.

10. Discussion

Il ressort de l'enquête terrain la confirmation (95 %) les principales langues qui alimentent le champ communicationnel au Tchad. Pour la présente étude, nous n'avons pu prendre en compte les principales du Tchad pour des raisons de leurs poids démographiques entraînent des brassages interethniques, et c'est ainsi qu'apparaissent l'arabe tchadien, l'arabe de dialectal de Bongor et le français (tchadien) fruits d'intercompréhension entre les Tchadiens. En effet, lorsqu'il y a un problème interethnique ou toute autre cérémonie qui nécessite des sacrifices pour la réparation, le recours est toujours fait aux alliances interethniques qui sont officiellement habiletés à la réparation dudit problème. A titre illustratif, à chaque cérémonie, la retransmission du message est faite généralement en arabe tchadien, le problème ne se pose absolument pas. Mais lorsqu'elle est faite dans une autre langue, il faut absolument reprendre le message en en arabe tchadien. Sur la base des résultats obtenus, nous constatons en cas de conflits, 88 % des enquêtés utilisent l'arabe dialectal tchadien contre 8% l'arabe de Bongor et 4 % l'arabe tchadien-français. De par son statut de langue véhiculaire, l'arabe tchadien se voit attribuer l'étiquette de langue neutre ou de l'unanimité. Au vu des résultats, l'arabe dialectal contribue à la cohésion sociale et un instrument de communication et d'échange quotidien entre les tchadiens. En outre, la population tchadienne est constituée des communautés linguistiques multiples et variées dont l'arabe tchadien est un tout qui réunit tous les tchadiens. Cela justifie la conformité de l'émergence de cette langue dans la résolution des conflits intercommunautaires.

Dans toutes les situations de communications informelles-traditionnelles, la prédominance de l'arabe dialectal est presque absolue avec un taux d'utilisation supérieur à celles des autres langues tchadiennes. Ce résultat justifie non seulement l'hégémonie de cette langue mais il reflète les enjeux des pratiques langagières des tchadiens qui tendent à montrer la dominance de l'arabe dialectal. Cette imposition de l'arabe dialectal sur les autres langues tchadiennes est remarquable, comme l'indiquent les résultats, dès qu'il y a contact entre deux tchadiens de langues maternelles différentes (un Massa et un Maba, par exemple), ils font recours à l'arabe tchadien. Entre un Sara et un Gorane, ils utilisent

l'arabe dialectal tchadien dans ses différentes variantes dialectales : l'arabe de Bongor ou l'arabe de Ouaddaï.

Ce recours progressif à l'arabe tchadien semble en étroite corrélation avec la diversité des situations et le poids démographique de cette langue. L'arabe dialectal est utilisé dans les échanges commerciaux dans les centres urbains et les gros villages. De part, son statut de langue véhiculaire se voit attribuer l'étiquette d'une langue neutre ou de l'unanimité. Il ressort des résultats que les langues nationales sont indispensables dans le cadre de résolution des conflits inter-ethniques.

De ce qui précède, l'arabe dialectal tchadien constitue un facteur de cohésion sociale, un moyen de rapprochement et de règlement des conflits intercommunautaires au Tchad. L'étude nous a permis de refaire le point en ce qui concerne les langues nationales, la cohésion, et les mécanismes de règlement des conflits et de dégager langue d'intercompréhension entre les Tchadiens. Cependant, l'aisance sentie en arabe dialectal traduit sa forte implication dans l'acte de règlement des conflits au gré de sa négation officielle et intentionnelle.

Cette évaluation résulte des ambitions politiques linguistiques de combler ces insatisfactions. Ainsi, le désir de pratiquer une langue quelconque entre les locuteurs différents ne dépend pas forcément de la nécessité fonctionnelle d'utiliser cette langue comme moyen, ni uniquement comme composante identitaire, mais aussi d'un facteur de cohésion sociale et de développement. Enfin, nous confirmons que les réponses de nos enquêtés font preuve de l'utilité de l'arabe tchadien qui semble faire l'unanimité pour jouer le rôle de langue nationale du pays, comme l'attestent les propos du Président des Chefs de races du Tchad.

Enfin, la présente étude nous a permis de comprendre que les conflits intercommunautaires nécessitent une langue comprise par les deux parties. En effet, des échanges avec les enquêtés, il ressort que l'arabe tchadien semble faire l'unanimité pour jouer le rôle de langue nationale au pays, comme l'atteste les propos du premier responsable des chefs des races du Tchad à savoir (AZAKI Mahamat).

11. Piste de solutions

Nous sommes d'avis que la vraie cohésion nationale devait passer par la cohésion culturelle et linguistique. Car cette dernière, en tant que moteur de tout développement se construit par la langue. Celle-ci

devrait être encouragée par les décideurs tchadiens comme le véhicule privilégié de transfert des connaissances et des idées, sans laquelle, rien ne peut convenablement aller de l'avant. La question d'adhésion des populations dans la construction de l'État demeure un point central pour mettre fin à ce que NGONGO PITSHANDENGE (Congo-Afrique 2010) qualifie de « paradoxe d'une croissance économique sans développement », cité par MUNYAMPETA BAMPO. J. (2018 : 424). Cela explique que nous vivons dans un contexte où le Gouvernement parle des progrès économiques enregistrés mais il n'y a pas de changements notables dans la vie sociale des Tchadiens.

Dans cette modeste réflexion, nous suggérons qu'en dehors de deux langues reconnues comme langues officielles, français et arabe littéraire, l'État tchadien devait encourager la promotion des langues dynamiques retenues pour l'expérimentation permettant leurs insertions dans le système éducatif tchadien.

Conclusion

La présente étude avait pour objectif de départ de déterminer les langues nationales comme facteurs de cohésion sociale pouvant contribuer au développement du pays. La cohésion sociale est l'une des valeurs inestimables pour un pays comme le nôtre. Grâce aux entretiens avec les différentes catégories de cibles, notamment les différentes communautés linguistiques, les chefs de races, les représentants des éleveurs-agriculteurs, les commerçants et les personnes ressources, les leaders coutumiers et religieux, il ressort que le champ communicationnel interethnique tchadien est hétérogène et alimenté par plusieurs langues principales mais en le cas de règlement des conflits, ces trois langues en usage sont, notamment : l'arabe dialectal, l'arabe de Bongor et le français. Ces langues facilitent la compréhension et contribuent à la bonne entente entre les différentes parties en conflit.

Cependant, sur le plan communicationnel, l'arabe dialectal tchadien qui, grâce à son poids démographique, langue véhiculaire, intercommunautaire, permet d'établir des liens sociaux et de transcender les provinces est, de facto, perçu comme langue de neutralité et fédératrice dans cette partie du pays, le Tchad. Par ailleurs, les entretiens ont aussi montré la volonté manifeste des leaders autochtones de créer un cadre de cohabitation saine interethnique pour réunir toutes les

communautés ethniques afin de renforcer l'unité nationale. Notons aussi que cette socialisation des peuples tchadiens qui prendrait en compte de nos jours les langues étrangères est confrontée à de multiples difficultés telles les conflits ethniques (agriculteurs-éleveurs), la secte Boko Haram, à cause des changements pragmatiques d'habitude. Cela a rongé le pays et empêche son développement socioéconomique. Alors, pour une sortie de cette léthargie, la cohésion sociale est une garantie pour son développement à travers les langues tchadiennes et les diverses linguistiques, en ce sens que la solidarité, la fraternité, la tolérance, le vivre ensemble sont des facteurs de paix, de tranquillité et d'épanouissement.

Bibliographie

Abia aboa Alain Laurent (2012), Langues nationales et cohésion sociale en Côte D'ivoire, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan in Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô, n° 12, pp.20-35

Abolou Camille Roger (2008), Langues africaines et développement, Paris : Editions Paari et Brazzaville :

Abolou, Camille Roger (2018), La bouche qui mange parle : langue, développement et interculturalité en Afrique noire, L'anthropologie africain, Dakar/Paris : CODESRIA/Karthala, 22-38 Arom, S. (1993). La science sauvage, Paris, Seuil.

Afeli kossi, Antoine (1996), Influence des politiques linguistiques coloniales allemande et française sur la gestion in vitro du plurilinguisme dans le Togo indépendant, Université du Bénin, Lomé – Togo, pp. 1-13

Ahmat Mahamat Youssouf (2018), La gestion des conflits : à travers la Médiature du Tchad, thèse soutenue en Sociologie Le Mans -Université comue Université Bretagne Loire Ecole Doctorale N° 604 Sociétés, Temps, Territoires Spécialité, pp.467

Alio, Khalil 1998, « Langues, Démocratie et Développement », in Travaux de Linguistique Tchadienne N° 1, Université de N'Djaména-Tchad, pp. 5-31

Amoa Urbain (2003), Parole africaine et poétique : discoursivité et élégance langagière, in actes du colloque international sur royautés, chéries traditionnelles et nouvelles gouvernances : problématique d'une philosophie pour l'Afrique. Taassalé : Editions DILAUNAY, pp 47-49

Amoa Urbain (2009), Pactes de stabilité et construction de la confiance dans le processus de cohésion sociale, Université Charles –Louis de Montesquieu, in Synergies Afrique Centrale et de l’Ouest, NO 3, pp. 85-99

Bache Jean (2020), Etude régionale, Bassin du Lac Tchad : soutenir la cohésion sociale par l'appui aux mécanismes endogènes de prévention, médiation et résolution de conflits ? octobre 2020

Baggioni Daniel (1997), « Langue nationale ». In MOREAU Marie-Louise (coord.). Sociolinguistique. Les concepts de base. Bruxelles : Éditions Mardaga. p. 189-192.

Bidima Jean Godefroy (1997), La palabre, une juridiction de la parole ; 1997, Collection le Bien Commun, Editeur Michelo, pp.128

Blanche-benveniste Claire (2000), « Intérêt des études contrastives en langues romanes », in Actes du colloque : L’intercompréhension des langues latines : vers une systématisation des compétences ? Paris : Union Latina, pp. 17-24.

Bàpda Anathanase et NGAMGNE, Louise, Angéline (2008), Langues et identité s culturelles en Afrique par Mesmin Tchindjang,

Calinon Anne (2013), « l’intégration linguistique en question », in langue et société (n°144), pp. 27-40

Calvet Louis-Jean (1981), Les langues véhiculaires, Paris : Presses Universitaires de France. 127 p.

Coulon Alain (1992), L’école de Chicago, Que sais-je, Paris, PUF, p.44-69.

Diatta Jean Sibadiomeg (2021), Le plurilinguisme urbain à l’épreuve de la tendance glottophagique des langues véhiculaires : quelle posture du wolof dans une casamance¹ en quête de stabilité sociale ? Lettres, Arts et Sciences Humaines Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal Septembre 2021, pp. 333-348, in jean-sibadioumeg.diatta@univ-zig.sn, consulté le 12 octobre 2023

Djaranagar Djita Issa et ALL, 2022, Etude sociolinguistique à visée éducative, Rapport final, Décembre 2022, p.122

Dumont Pierre et Maurel Bruno (1995), Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Paris : EDICEF/AUPELF.

Durkheim Emiles (1893), De la division du travail social, Livre II et III, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 416 p. 8^e réédition

- Essono Onguene et Martin Louise** (2012), Les langues nationales et langues officielles en Afrique. Du contexte d 'État-Nation à celui de la mondialisation, in Les médias de l'expression de la diversité culturelle en Afrique. Collection 13 : Médias, Sociétés et Relations Internationales.
- Fadoul Khidir Zakharia** (2017), La problématique des langues au Tchad. Université virtuelle du Tchad, in Intercâmbio, 2^a série, vol. 10, pp. 97-110
- Halaoui Nazame** (2001), L'identification des langues dans les Constitutions africaines, in Revue française de droit constitutionnel /1(n° 45), pp. 31-53
- Kossonou-kouabeban français** (2020), Les langues comme levier de compréhension du développement durable en Afrique : cas du degha, Université Félix Houphouët Boigny nicoskossonou@gmail.comAkofena | Hors-série n°02 ? Actes du 4ème 194 Colloque 2020 187-194
- Lassarade Craine et Toa Jules Evariste Angnini** (2008), Communication interculturelle et mode de résolution de conflits dans les entreprises ivoiriennes, le cas de l'arbre à palabre comme mode de résolution de conflits dans les entreprises ivoiriennes, Recherches en communication (29).
- Lebre Louis Joseph**, 1967, Dynamique concrète du développement, Les Éditions ouvrières, paris,
- Lucchini Silvia** (2012), De la langue à la cohésion sociale ou de la cohésion sociale aux langues, Université catholique de Louvain / Institut de recherche IACCHOS, pp. 1-18, in <https://www.researchgate.net/publication/303664372>
- Martinet André** (1996), Eléments de linguistique générale. Paris : Armand Colin
- Meillet Antoine** (1921), Linguistique historique et linguistique générale. Paris : Éditions Klincksieck. Tome 2, 234 p.
- Meillet Antoine** (1918), Les langues dans l'Europe nouvelle. Paris :
- Payot. 343 p. MEILLET Munyampeta Bampo Jacques** (2018), Apport des langues dynamiques non nationales en vue de pallier le déficit scolaire en RD Congo : cas de la province du Nord-Kivu International Journal of Innovation and Applied Studies ISSN 2028-9324 Vol. 25 No. 1 Dec. 2018, pp. 420-428 in site <http://www.ijias.issr-journals.org/>, consulté le 12 septembre 2023

Ndigmabayel. Raoul et Mian-asmbye Doumpa (2021), Quelle (s) langue(s) nationale (s) didactisée(s) pour un vivre-ensemble harmonieux au Tchad, Akofena n°004, Vol.1 337 Septembre 2021 ç pp. 337-348

Essono Onguene LM (2015), « Enseignement des langues maternelles camerounaises et du français : essai d'analyse de l'approche ELAN dans les écoles pilotes de Yaoundé, Cameroun », Université de Strasbourg ;

Plasman Anne (2004), Cohésion sociale et rôle de la société, pp 11-12

PNUD (2020), Programme des Nations Unies pour le développement : Renforcer la cohésion sociale Cadre conceptuel et implications pour les programmes, Partant d'une approche d'accès aux droits et du constat de l'évolution des sociétés européennes modernes, la Stratégie de cohésion sociale révisée, approuvée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 31 mars 2004 :

République du Tchad, Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale, Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, profil de pauvreté au Tchad en 2018, Quatrième Enquête sur les Conditions de vie des ménages et la Pauvreté au Tchad (ECOSIT4), RAPPORT PRINCIPAL

Rosiere. S., (2008 : 167), Dictionnaire de l'espace politique. Géographie politique & géopolitique. Paris : Armand Colin. In Hérodote, n° 105, p. 3-14. Giblin. B/ (2002)

Tammi Paul (2022), Langues africaines comme facteurs du développement : une réflexion partant de la « crise anglophone » au Cameroun, Spécial N°06, pp. 224 – 239

Tchindjang M. et Bopda Anthanase et all, (2008), Les langues : entre patrimoine et développement, Vol LX, n°3, in Museum International U /239, septembre 2008, ISSN 1020-2226, No. 239 (Vol. 60, No. 3, UNESCO 2008 Publie´ par les Éditions UNESCO et Blackwell Publishing Ltd, p.100

Traore Djenaba (2018), Le rôle de la langue et de la culture dans le développement durable West Africa Institute (WAI) Praia – Republic of Cabo Verde Djeneba.Traore@iao.gov.cv www.wai-iao.ecowas.in un deuxième rapport, de 2005, du Conseil de l'Europe intègre cette notion d'égalité de droits Download full-text PDF Download citation Copy link S.

Yacine Rachida (2011), Les langues nationales, langues de développement ? Identité et aliénation, Paris, L'Harmattan